

Réf: Dossier N° 136162

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DOK SECURITE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA GOLF,  
A 20 M DE LA GRANDE MOSQUEE, Lot 0446, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 16/08/2022 reçus par Me JEAN CLAUDE NIAMIEN, et enregistrés au CEPICI le 23/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOK SECURITE »

Objet : Agence de sécurité, gardiennage des biens et des personnes, Garde rapprochée, Télé surveillance et maintenance de système de sécurité, Equipement et formation.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA GOLF, A 20 M DE LA GRANDE MOSQUEE, Lot 0446, Ilot 00

Dirigeant(s) : M DOSSO OUSMANE KISSIMA BEN LEMISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08228 du 16/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41274/GTCA/RC/2022 du 16/09/2022



Pour Avis

Le CEPICI